

Réunion du Comité Provincial Namurois tenue à Temploux le mardi 29 août 2017.

SAISON 2017/2018 : P.V. N° 01 / 17-18.

Séance ouverte à 19h00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, S. VANCROUTESEN, B. VAN KERM, P. WINAND.

Excusé :

M. J.-C. OGER

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 07 du 14/06/2017 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P.

2. Secrétariat :

- A la demande du club de Flawinne, Claire FOLIE et Philippe WINAND ont homologué la salle.
- Le nombre d'équipes inscrites est en baisse dans toutes les provinces et particulièrement dans celle du Luxembourg.

Nous avons 89 équipes dames inscrites ce qui a valu la suppression de la division 4 provinciale et 577 équipes messieurs.

3. Trésorerie :

- Examen des clubs en dette. Les clubs de N047 SMS et N211 Hastière sont en dettes vis à vis de la province.

En particulier le club de SMS conteste son amende. Après débat et vote, elle est maintenue.

A l'avenir le CPN appliquera les prescriptions des RS en cas de dette d'un club, à savoir la disqualification de ses équipes de l'interclubs.

Pour mémoire, l'Art. C.7.1.05 des RS: Un club qui n'est pas en règle de trésorerie régionale et ou provinciale perd automatiquement sa qualification pour disputer l'interclubs.

Un recommandé sera envoyé à ces deux clubs.

4. Commission des Vétérans et Aînées :

- Le bureau de la CPNV s'est réuni le mardi 22 août 2017 :
 - Maintien de toutes les compétitions officielles et amicales comme la saison passée. Publicités diverses sur le site provincial, le bulletin vétérans, mails, etc.... ;
 - La participation namuroise aux différentes compétitions internationales: Trier, Helsingborg, Göteborg, Las Vegas ;
 - Médaille de bronze d'Irène Hecq en DA80 aux championnats d'Europe ;
 - 51 clubs ont une représentation vétérans ;
 - Budget CPNV 2017/2018 ;
 - Problématique omnium Ethias

5. Commission sportive :

- Masters : Les premiers viennent d'avoir lieu avec une participation habituelle.
- Les réponses au questionnaire des clubs sur le déroulement des matches en super division dames ne permettent pas de dégager une tendance de refonte.

6. Commission des jeunes :

- Le groupe comprend environ 18 jeunes dont la date de naissance se situe entre 2006 à 2011
- Trois stages ont été organisés à Malonne du 7 au 11 août, du 28 au 31 août (stage de détection), une partie du groupe est en stage et sera en compétition en Champagne Ardenne du 29/8 au 3/9.
- Pour ces 3 stages, l'adeps, après notre demande, nous accorde 2000€ soit 1500€ de moins que la saison dernière.
- L'Adeps a réduit d'une manière drastique les subsides accordés à l'Aile francophone avec pour conséquence une diminution de notre budget.
- Le programme d'entraînement des jeunes a été établi avec moins d'heures d'entraînement. Néanmoins, toute l'équipe fera le nécessaire pour garder un entraînement de qualité.
- Une participation de 50€ par stage (10€/par jour) et de 20€ pour les sélectionnés par compétition hors Belgique sera demandée.
- Les jeunes **non sélectionnés** pourront, toutefois participer aux compétitions en Champagne Ardenne, Alsace et Hasselt : **120€ comprenant le logement, les repas et l'encadrement.**
- Quelques jeunes se sont déplacés à Dusseldorf avec un encadrement.
- Laura et Aude Everard, Manon Detienne ont décidé d'arrêter les entraînements provinciaux.
- 2 ou 3 provinces francophone bénéficient d'un entraîneur valable rémunéré par l'Aile francophone.
- La convention entre le CPN et l'ASBL CFPPN doit être revue et le budget est à rediscuter.

7. Commission de propagande :

a) Tournoi Only Girls :

La publicité pour ce tournoi sera publiée sur la liste de diffusion.

b) Portes ouvertes :

14 clubs inscrits dont 5 terminées.

c) Labellisation :

Le budget habituel de 1000 € a été distribué aux clubs labellisés.

Suite à un problème d'impression des plaquettes, les palettes ne pourront pas être décernées aux lauréats lors de l'assemblée provinciale de début de saison.

La saison prochaine, tous les clubs participeront et l'inscription sera automatique. La grille va être revue dans le but de satisfaire aux souhaits de l'ADEPS qui financera à terme cette labellisation. L'accent sera mis particulièrement sur la formation des jeunes, la participation des dames aux compétitions et l'implication dans l'arbitrage.

8. Commission d'Arbitrage :

- Une nouvelle session de cours d'arbitre provincial aura lieu dans le courant d'octobre.
- Cette saison les clubs de 9 équipes et plus devront posséder un arbitre

9. AFTT - FRBTT– suivis des réunions :

AFTT

- La convention entre Philippe Saive Management et l'AFTT va être rompue.
- Les conditions de bénévolat restent inchangées.

- Un groupe se penche sur la révision des règlements de l'AFTT. Les remarques peuvent être faites à l'AFTT.
- Les premières factures de l'AFTT seront envoyées le 10 septembre avec paiement pour le 30/9.
- Des échanges d'informations sur la double appartenance vont avoir lieu avec la France.

10. **Divers**

- Léon Liessens va proposer des conditions sur l'organisation de stages pour jeunes dans les clubs.
- Une caution de 400 € sera demandée pour le prêt de matériel à Temploux.
- Le challenge du TT Namur a lieu en même temps que le masters de l'EBS suite au déplacement de ce dernier pour cause de concurrence avec le tournoi série A. Afin de ne pénaliser aucun club, 75 € seront déduits des frais d'inscription de l'EBS.

11. **Date prochaine de réunion du C.P.**

- A fixer ultérieurement.

Séance levée à 22h45.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Président,

Ph. WINAND

B. VAN KERM